

L'après divorce et vulnérabilité relationnelle :Une question sous-analysée

Post-Divorce and Relational Vulnerability: An Under-Analyzed Issue

Kadouche Mohamed ^{1,*}, Kouss Ftma Zohra ²

¹Université de la Formation Continue, (Algérie) , kadouche@ufc.dz

²Université de la Formation Continue, (Algérie) , koussafz@gmail.com

Réception : 06/07/2021

Acceptation : 25/12/2021

Publication: 30/12/2021

Résumé : Les relations familiales après le divorce et la fragilité relationnelle sont un sujet qui nécessite une analyse détaillée. Les études traitant de ce sujet se sont principalement attachées à montrer les relations tendues et à mettre en évidence les perturbations mutuelles entre elles et leur impact sur la stabilité de la famille. Notre utilisation de l'approche anthropologique, nous a permis d'analyser ces perturbations sociales dans la vie des interviewés en utilisant un outil méthodologique que nous jugeons efficace à cette situation, c'est les récits de vie des interviewés. Cette approche, nous a permis de braquer de la lumière sur les effets mutuels entre la vie après le divorce et la vulnérabilité de la vie sociale qui sont liées à leur tour à la solidarité sociale et à la mobilisation de sources de leurs réseaux relationnels. Ensuite, nous proposons un mécanisme de solidarité sociale de type familiale qui semble être un avenir nécessaire pour lutter contre la fragilité relationnelle des deux parties et une alternative aux pratiques traditionnelles de solidarité.

Mots-clés : L'après divorce, fragilité relationnelle, solitude social, réseaux relationnels, lien social.

Abstract: A family relation after divorce and relationship fragility is a topic that requires detailed analysis. Studies dealing with this subject have mainly focused on showing the tense relations and highlighting the mutual disturbances between them and their impact on the stability of the family. Our use of the anthropological approach, allowed us to analyze these social disturbances in the lives of the interviewees by using a tool to narrate the lives we had with the interviewees, to shed light on the mutual effects between life after divorce and the deteriorating social life, which are related in turn to social solidarity and the recruitment of sources of relational networks. Next, we propose to define a social solidarity mechanism with a family dimension which seems to be a necessary future to combat the relational fragility of both parties and an alternative to traditional solidarity practices.

Keywords: Post-divorce, relational fragility, social isolation, relational networks, social ties.

* Auteur correspondant.

1- Introduction :

L'après divorce est, par excellence, une notion, difficilement appréhendable en termes sociologiques. Tout d'abord, il relève plus du « ressenti » que de la réalité vécue. Si l'on peut étudier la sociabilité, les réseaux, les « proches », ou encore les systèmes d'entraide et de solidarité, sujets d'un grand nombre de chercheurs en sciences sociales et autres (Héran, 1987 et 1988 ; Degenne et autres, 1991 ; Déchaux, 1990a, 1990b et 1992; Marpsat, 1991 Martin, 1992a)', il est en revanche difficile de décrypter le phénomène de l'après divorce sans demander aux individus comment qu'ils vivent le phénomène. A cet égard, il en est de la solitude, de la vulnérabilité comme il en est de la douleur, pour lesquelles l'autoévaluation du sujet est inévitable. Ainsi, quelqu'un peut être apparemment entouré et se sentir seul, ou au contraire n'avoir qu'un tissu de relations très limité et ne pas se sentir isolé. Parfois, ce réseau de relations est important mais inefficace. Il ne suffit donc pas de dénombrer les «contacts » d'une personne, ni d'évaluer leur fréquence pour approcher l'inégalité relationnelle ou son contraire qu'est l'épanouissement social.

La société Algérienne n'est pas exclue de ces situations, le nombre de divorce par année est très important. L'effectif des divorces enregistrés par les services du ministère de la Justice font ressortir un volume de 65.690 ruptures d'unions prononcées au cours de l'année 2018 (ONS, rapport démographie algérienne 2018, n°853). L'Etat dispose d'une configuration institutionnelle de dispositifs de soutien et de solidarité : Les D.A.S (direction de l'action sociale) et les structures locales. L'inefficacité de ses organes incite le parent séparé à construire sa propre logique pour sa protection. Ces logiques sont multiples et elles se dessinent selon un ensemble de critères dans les quelles s'identifier le parent séparé.

Il n'est donc guère étonnant de tirer la sonnette d'alarme pour alerter l'opinion publique sur l'intensité du problème par la contribution du monde scientifique. Mais cette focalisation sur le phénomène, selon nous, doit être considérée comme une preuve de son développement dans la société algérienne, mais, aussi, comme un signe d'une inquiétude partagée par les acteurs de la société : Quand le divorce est prononcé, le soutien de la part des proches est éminent.

C'est la période d'après divorce que ce soutien commence à se relâcher ou à se consolide. C'est ainsi que la solitude sociale se construit comme problème social. Le phénomène de solitude sociale reste à interpréter non comme ressenti individuel mais comme préoccupation collective articulée à la formulation de la « question sociale » contemporaine. Ce type de « solitude » de type social, trouve une expression plus proche au vécu dans la « vulnérabilité relationnelle ». Une série de questions pivotent au tour de cette réalité sociale. Après le divorce dans quelle situation se trouvent les deux partenaires ? Et de quels soutiens sont bénéficiaires ? La vulnérabilité relationnelle est-elle un indicateur à la vulnérabilité sociale ? Sur quoi peut-on compter pour plus de protections sociales ? Dans quel cas le divorce est un processus d'inégalité sociale ? Les dispositifs de l'Etat de solidarité et de soutien sont-ils capables d'absorber la demande ascendante en la matière ? Cette catégorie de personne, qui souffre dans le silence, mérite d'être observée de près et répondre à ces interrogations liées au phénomène n'est possible qu'à travers l'analyse de la situation socio-économique des couples séparés et la mise en évidence des rapports entre la vulnérabilité relationnelle et la vulnérabilité sociale.

2- Méthodes :

Pour pouvoir répondre à toutes ces questions, il est très recommandé d'utiliser une perspective ethnosociologique qui s'appuie sur les récits de vie des femmes divorcées ou séparées, après une période importante de leurs désunions conjugales. Un certain nombre de questions leur seront posées pour orienter leur récit de vie sur la séparation, sur la situation socioéconomique, sur l'efficacité de leur réseaux relationnelle, sur le ressenti de l'après divorce, sur la solidarité l'entraide des proches et sur le risque de solitude sociale.

La technique de l'enquête ethnosociologique : Contrairement à la démarche hypothético-déductive, la démarche ethnosociologique consiste à enquêter sur un fragment de

la réalité sociale historique dont on ne sait pas grand-chose à priori. Ce que nous croyons en savoir, à l'avance, sur l'objet d'étude, s'avère, le plus souvent, relever de l'ordre de stéréotypes, préjugés et autres représentations collectives chargées de jugements moraux circulant dans le sens commun.

L'importance de cette approche est de dégager dans l'espace public des éléments de

connaissances objectives et critiques, fondées sur l'observation concrète ; cette technique d'observation ne cherche pas à vérifier des hypothèses, elle nous aide à comprendre le fonctionnement interne de l'objet d'étude et élaborer ce fonctionnement sous la forme d'un corps d'hypothèses plausibles (Bertaux,1976).

En se présentant sur le terrain, conscient de notre ignorance du sujet, et s'adressant à des personnes en situation de séparations de longue durée, pour en savoir comment ça fonctionne. Ces personnes appartiennent à une catégorie de situation sociale particulière prennent celle de statut d'informateur. Ici l'accent est mis non pas sur l'intériorité des sujets (les informateurs) mais plutôt sur ce qui leur est extérieur. De cette manière, le récit de vie dans cette perspective peut constituer un instrument d'extraction de savoirs pratiques à condition de l'orienter vers l'expérience vécue personnellement dans les contextes où elles se sont inscrites. Cela revient à orienter les récits de vie vers les formes de récits de pratiques. Une affinité profonde existe entre l'observation directe et les théories de l'école des interactionnistes qui tendent à concevoir tous les phénomènes sociaux en termes d'interaction en face à face.

3- Résultats :

Une première question se pose après la séparation des partenaires des couples qui étaient, souvent, inscrits dans un même tissu relationnel et amical au moment de leur rencontre et durant leur vie de couple. En cas de rupture, quel sera l'avenir de leurs relations ? Les relations amicales (liens faibles) ont-elles tendance à se maintenir, ou au contraire à diminuer, voire à disparaître ? Les amis du couple lors de la rupture prennent-ils partie pour l'un ou l'autre ? Répondre à ces questions suppose une carte relationnelle des questionné(e)s pour redessiner l'étendu du réseau relationnel de chacun d'eux. Seulement, un peu plus de la moitié (54 %) des parents diplômés considèrent avoir maintenu leur réseau amical. La dissociation conjugale est donc bien un important facteur de modification du tissu relationnel. En même temps que le conjoint et sa famille, aussi bien souvent, les relations amicales qui se rétrécissent ou disparaissent.

Notre enquête montre, aussi, qu'un peu moins d'un parent non diplômé sur dix dit n'avoir aucun ami proche, ils sont près d'un sur cinq chez les diplômés. De la même manière, les parents les plus diplômés sont ceux qui indiquent le plus souvent n'avoir qu'un(e) seul(e) ami(e) proche (16 % des cas, contre 3 % pour les moins diplômés). La taille la plus courante du réseau des amis proches est de deux à cinq à contrario. La proportion de ceux qui estiment avoir un réseau composé de plus de cinq amis diminue nettement en fonction du niveau d'étude : S'ils ne représentent que 41 % des parents sans aucun diplôme. Cette configuration concerne 16 % des diplômés; 20 % des moins diplômés indiquent même avoir plus de dix amis proches. Il faut bien sûr nuancer cette tendance par le fait que la notion « d'ami proche » est sujet à interprétations. Chaque individu a probablement sa conception de ce que représente l'intimité ou la proximité relationnelle.

La recomposition familiale est également l'occasion d'une reproduction du réseau amical. Ainsi, près de 25 % des parents ayant un nouveau partenaire, quel que soit le mode de vie adopté, disent avoir changé de relations depuis leur rencontre ; d'autant plus souvent qu'ils sont les moins diplômés. La rencontre d'un nouveau partenaire est, pour les parents les moins diplômés, l'occasion d'un changement plus radical dans le système des relations sociales. Avec cette nouvelle situation s'ouvriraient, potentiellement de nouveaux réseaux, mais surtout disparaissent un certain nombre de contacts attachés aux liens faibles. Les amis se mobilisent plus ou moins au moment de la rupture pour fournir un soutien aux parents

moins diplômés. Et, une fois encore, ce sont les mieux dotés qui semblent aussi les plus soutenus ; en tous cas dans les premiers temps de l'événement.

L'aide du réseau amical renforce donc l'inégalité déjà entrevue en ce qui concerne la solidarité sociale après la séparation. Un parent séparé sur trois a reçu une aide de son réseau amical au moment de la rupture. Ce soutien ne concerne que 40 % de ceux qui n'ont aucun diplôme, mais 60 % de ceux qui ont au minimum un baccalauréat.

Qu'en est-il dès lors du sentiment de solitude, de l'idée que se font les parents non diplômés de leur sociabilité ? Les contacts avec la parenté parviennent-ils à combler l'absence du soutien ? Pour répondre à ces questions, nous avons demandé à tous les parents s'ils se considéraient plutôt comme des personnes isolées, ou relativement isolées ; intégrées dans un tissu restreint de relations à dominante familiale ; intégrées dans un tissu de relations riches et diversifiées (famille, amis, collègues, voisinage) ; ou plutôt inscrites dans plusieurs réseaux indépendants les uns des autres, voire même incompatibles. Les réponses divisent grossièrement notre population en deux. D'une part, une majorité de parents considère, soit qu'ils sont isolés (12,7 %), soit qu'ils appartiennent à un tissu restreint de relations à dominante familiale (28 %). D'autre part, certains estiment être inscrits dans des réseaux riches et diversifiés (22 %), ou même dans des réseaux indépendants et éclatés (37,3 %). La catégorie de ceux qui se sentent isolés est donc la plus faible. Mais cette autoévaluation varie nettement selon le sexe, l'âge, le niveau d'étude, l'activité professionnelle et, bien sûr, la situation familiale des parents séparés. Le sentiment d'isolement est ainsi un peu plus fort chez les femmes que les hommes, mais surtout beaucoup plus fréquent chez les plus de 45 ans : 43 % d'entre eux font cette évaluation, contre 17 % des moins de 35 ans. En revanche, l'inscription dans un réseau restreint à dominante familiale est plus souvent le fait des plus jeunes (34 %, contre 20 % des plus âgés). On peut considérer en effet que les parents concernés par l'enquête maintiennent d'autant plus de contact avec leur propre famille plus jeunes. Ceux, à moins de 35 ans, favorise, également, la richesse du réseau : près de deux parents de ce groupe d'âge sur trois estiment que ses relations comprennent aussi bien la famille que des amis, des collègues ou des personnes du voisinage et ancienne connaissance contre seulement 11 % des plus âgés. Enfin, l'inscription dans des réseaux indépendants les uns des autres, voire même incompatibles, est plutôt une caractéristique que des parents de plus de 45 ans (25 % d'entre eux font cette évaluation, contre 17 % des plus jeunes).

L'activité professionnelle et l'occupation des parents restent un facteur déterminant de la sociabilité et de soutien social émanant de leurs réseaux. L'autoévaluation, sur cette question, passe de 25 % chez les moins diplômés à près de 60 % chez les parents les plus diplômés. Ces variations rejoignent aussi le fait que le parent soit actif ou non. En effet, l'exercice d'une profession est une très importante source de sociabilité. D'ailleurs, les actifs s'opposent nettement aux inactifs du point de vue de l'idée qu'ils se font de leur sociabilité : près de 57 % des inactifs se considèrent isolés, contre un peu moins de 25 % des actifs. Mais bien sûr, ces opinions varient aussi en fonction de la situation familiale. Tout d'abord, le sentiment d'isolement diminue en fonction de la présence d'un nouveau partenaire et de son degré d'implication : si près de 40 % des personnes vivant en situation monoparentale se considèrent isolées, elles ne sont plus que 20 % lorsqu'elles ont un partenaire non cohabitant et 9 % quand elles ont recomposé une famille. Cette dernière catégorie possède ce sentiment du fait d'avoir se déconnecter des anciennes relations.

4- Discussion :

Nous allons discuter, en premier lieu, l'influence du divorce sur l'instabilité relationnelle des partenaires et l'entretien de leurs réseaux. En deuxième étapes, nous essayerons de mettre en claire cette situation (pouvoir de mobiliser les ressources de leurs réseaux pour une solidarité sociale) pour les familles recomposées. Et pour finir, nous allons discuter l'inégalité sociale par rapport à l'activité professionnelle et son influence sur le soutien social.

Le divorce est une situation sociale qui ne favorise pas la stabilité sociale et relationnelle des partenaires désunis. A chaque situation conjugale correspond un type de réseau amical qui l'accompagne dans cette situation : les parents non diplômés restés en situation monoparentale sont les plus nombreux à avoir un nombre important d'amis(es) proches. Les remariés ont plus souvent un réseau restreint (de deux à cinq proches), mais ne connaissent presque jamais un « vide amical ». Les non cohabitants ont, pour leur part des réseaux étendus, très rarement un seul proche.

Les personnes vivant en situation monoparentale paraissent relativement ouvertes dans un réseau élargi, fortement centré sur la famille (parents et fratrie et cousins) et le voisinage. Les remariés ont également un réseau restreint, mais celui-ci comprend, outre la famille, quelques amis proches. Les cohabitants en nombre très réduit sont moins ouverts sur les réseaux amicaux. Mais ce sont manifestement les parents non diplômés ayant établi une relation de couple sans domicile commun qui sont les plus connectés sur de larges réseaux amicaux, laissant plus la famille « à distance ».

Enfin, les cohabitants sont dans une situation intermédiaire entre les remariés et les non cohabitants. Derrière ces configurations différentes, semblent émerger des modes de vie, des pratiques plus ou moins à grande ouverture ou fermeture sur l'extérieur. Par contre, le soutien relationnel dont bénéficient les parents au moment de la rupture ou par la suite, varie en fonction du milieu social. En effet, à l'exception du nouveau partenaire, dont le soutien semble un peu plus systématique dans le cas des parents sans diplôme, tous les membres de l'entourage que nous avons envisagés a priori (parents, fratrie, ex conjoint, amis) se mobilisent d'autant plus que nous avons à faire aux parents les moins diplômés ; c'est à dire à ceux qui ont le plus de chances d'avoir une assez bonne situation sociale. En d'autres termes, mieux on est positionné socialement, moins on a de chances d'obtenir de l'aide de son entourage, qu'il s'agisse de la famille (parents ou fratrie), de son ex-conjoint ou de son réseau amical. Seul le support fourni par ces nouveaux conjoints (plus rares cependant, il faut le rappeler, chez les moins diplômés) semble légèrement plus significatif dans les milieux populaires favorisés. Dans ces catégories sociales, domine une forte division des rôles des sexes, le nouveau conjoint (ici le plus souvent un homme) devient la principale source de support du foyer. D'où l'enjeu matériel que peut représenter la recomposition familiale chez les plus défavorisés.

Le soutien relationnel ou support social est un processus social qui contribue à renforcer les inégalités qui assure un équilibre social logique des deux principales configurations sociales (les diplômés et les défavorisés matériellement) . il semble, que ceux qui en ont le plus besoin qui ont en bénéficié le moins. Ce constat, provoque une conclusion qu'est la suivante : Tout d'abord, le devoir de solidarité ce n'est pas une pratique sociale propre aux milieux populaires. L'entraide est souvent considéré comme une assurance contre les difficultés matérielles de l'existence, il est aussi important chez les diplômés que chez l'autre catégorie de notre population. Celui qui a le plus de moyens matériels se mobilise plus que celui qui en a moins. Ce constat est considéré comme une évidence :

Ce résultat est vraie, à un certain niveau, pour que pour l'aide matérielle ou financière. L'aide « de subsistance » n'obéit pas à cette règle (Pitrou, 1978). Il semble bien qu'il s'agit, aussi, d'une différence de représentation sociale. Cela n'exclut pas les moyens. Les milieux les plus modestes comptent plus sur aide ou un soutien de leur parenté (garde des enfants, prêter du matériel ménager, accompagner les enfants à l'école ...etc.).

L'intervention d'un mécanisme est proposé pour expliquer le cas de la minorité de notre population étudiée (Martin, 1992b): «on aide d'autant plus ceux qui en ont le moins besoin ». Effectivement, la perspective de la triple obligation du don de Marcel Mauss (donner, recevoir et rendre), le besoin induit le risque de dépendance. Pour cette catégorie, l'aide est moins facilement accordée par l'entourage quand le besoin de soutien est plus élevé, cela dit que chacun de nous se donne une garantie. Si nous proposons à un ami de l'aide, nous le solliciterons, si un jour nous serons dans le besoin. C'est une forme de protection du

risque de la solitude sociale et de la vulnérable. Finalement, cette forme de pratique est une des formes de solidarité sociale mutuelle particulière à une catégorie de notre cas d'étude.

Le statut social du parent enquêté est également discriminant, puisque, les représentations de la sociabilité sont différentes d'un niveau d'étude à un autre : les moins diplômés s'estiment principalement isolés. Cela peut sembler paradoxal, puisque ce sont aussi ceux qui rencontrent le plus fréquemment leur parenté (parents, grands parents, fratrie). Cela veut dire que la fréquentation de la parenté ne compense pas le sentiment de solitude et que l'intensité des relations de parenté est vécue comme un confinement, producteur de solitude. L'intégration dans réseau familiale restreint est le plus dominant, pour les parents à niveau d'étude moyen. Enfin, les moins diplômés sont inscrits dans des réseaux multiples, indépendants et même incompatibles les uns avec les autres. La logique de continuité de contact est une position qui se reconforte par l'inscription multiple aux réseaux. C'est la maintenance des liens forts et des liens faibles de leurs réseaux relationnelles diversifiés. En d'autres termes, la proportion des parents qui estiment que leur réseau est soit riche et varié, soit même multiple et éclaté augmente nettement avec le capital relationnel.

Quand la règle de Marcel Mauss (donner, recevoir et rendre) ne s'applique pas, le soutien devient un synonyme de production d'une dépendance. Il tend à dissuader le donateur et le donataire : l'un risque de n'avoir aucune forme de contrepartie, l'autre de subir une disqualification sociale et relationnelle. Le sentiment d'isolement, le manque de réseau et de support social ne sont, nécessairement, pas vécu pour autant comme un signe de solitude. Si l'aide est moins rare dans les milieux populaires, les rencontres, les contacts avec la parenté seront très fréquents (quotidiens ou hebdomadaires).

5- Conclusion :

Le lien familial est diversement perturbé par la désunion. De même, la protection assurée par les proches a de sérieuses limites. Les politiques publiques reconnaissent un rôle croissant à ces soutiens informels mais de leur côté, la faiblesse de leurs dispositifs ne facilite pas trop la vie à cette population. La croissance du chômage et la menace qu'il fait peser sur notre « pacte social » représente, comme certains analystes évoquent aujourd'hui, la « fin du social » (Gaullier, 1992 ; Olivennes, 1992). D'autres préfèrent annoncer l'avènement d'une société qui parviendrait un jour à structurer les identités autour d'autres modes de socialisation (Perret, 1992). On évoque ainsi l'arrivée de nouveaux modes de protection sociale, fondés sur la citoyenneté, sur une intégration à la société globale et qui ne se résume plus à une intégration professionnelle mais à un mécanisme de solidarité sociale. Cette sensibilité pour les modalités de l'intégration sociale, fait une place à part aux parents séparés. Celle ci apparaît soudaine comme un lieu de protection contre la violence de l'adversité contemporaine, comme une solidarité alternative à celles de l'Etat de part de son désengagement et comme un tissu de liens sociaux élémentaires. En revanche, le non intégration dans une sociabilité socio familiale inquiète (Castel, 1991). Désormais, la famille est conçue à nouveau comme un des vecteurs de l'intégration. Elle sera le refuge principal de soutien et de solidarité pour certaines catégories sociales.

La famille est consciente du risque probable lié à la désunion des parents conjugué à la précarité du travail qui peu se terminer par une vulnérabilité sociale. Cette dernière ne peut faire face à ce désastre sociale que par alimenter le potentiel de protection que représente la famille et son entourage social, en revanche, elle pourrait être assez puissante pour contribuer à compenser la crise de la protection sociale ou assurer une sorte de « protection complémentaire » à ce que l'Etat peut envisager d'assumer pour le moment. La permanence est ici du côté du « privé », non du « public ». Cette forme de protection a pourtant toutes chances d'équilibrer les chances d'éviter la vulnérabilité sociale et le sentiment de l'isolement social.

Les dissociations familiales aux propos politiques considèrent, doublement, que la sphère familiale représente un enjeu majeur des politiques sociales. D'une part, les familles sont soumises à un ensemble de risques dont le « risque désunion », ce qui a d'évidentes

répercussions en termes de droits et de couts sociaux. D'autre part, la famille est de plus en plus conçue par l'Etat comme une des ressources potentielles de la régulation des problèmes sociaux. Le fait que la réflexion sur les solidarités familiales, l'entraide, les supports sociaux et le soutien relationnel et communautaire constituent aujourd'hui une composante importante des débats sur l'avenir de la protection sociale et de l'Etat providence sont une preuve solide.

Les pouvoirs publics reconnaissent ainsi la contribution que peuvent fournir les « ressources primaires », c'est-à-dire la famille, l'entourage, le voisinage, la communauté, les « proches », ceux qui peuvent en quelque sorte assumer cette forme de « protection rapprochée », et ils proposent même de plus en plus souvent de s'appuyer sur elles. On parle aujourd'hui de « services sociaux de proximité » (Laville et cold. 1992) et d'action communautaire pour qualifier ce lien social. N'est ce pas d'ailleurs ce que montrent les travaux sur les jeunes en attente d'emploi (Boss et Godard, 1990) ? La famille semble bien fonctionner comme un écran protecteur lorsque d'autres modes d'intégration sont défaillants. Il en est de même en matière de dépendance des personnes âgées et le travail de santé de proximité assumé par des femmes de la famille, de l'hébergement des femmes séparées ou divorcées et d'autre situation de détresse sociale. Là encore, la grande majorité du soutien provient de la famille.

Un des problèmes de cette soudaine redécouverte de l'importance du rôle des solidarités familiales est néanmoins qu'elle donne l'illusion d'un nouveau « gisement » de ressources susceptibles de répondre aux difficultés sociales que rencontre une part croissante de la population.

Dans ces discours incontournables, il est nécessaire de réactiver les solidarités familiales et de voisinage pour faire face aux multiples formes de d'individualisme généralisé. Sommes-nous à l'aube d'un nouveau familialisme ? Les réflexions d'aujourd'hui avancent des hypothèses sur « le retour vers la famille » des nouvelles générations, qui chercheraient à retrouver ce qui leur a manqué et promouvoir les débats publics sur la promotion des solidarités familiales. Au risque de dépendance à l'égard des solidarités publiques, les décideurs préfèrent le développement d'une dépendance envers des réseaux de solidarité familiale. La prédisposition à cette tendance de solidarité est très visible dans notre société. Cette prédisposition est le résultat de l'faiblesse des dispositifs sociaux de l'Etat. Le retour aux pratiques sociales anciennes ne nécessite pas forcément, dans notre société, le passage par les organes de l'Etat.

Ces quelques interrogations nous invitent, sans doute, à étudier et à distinguer conjointement dans l'avenir, le « fait de l'après divorce et la vulnérabilité sociale », le ressenti, le sentiment d'être isolé, le capital relationnel et le risque social de solitude, comme il est articulé à la formulation de la question sociale et de réfléchir à de nouvelles formes de solidarités sociale.

Ressources bibliographiques :

- BERTAUX Daniel, (1976). L'histoire de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie. Rapport au CORDES
- BLOSS, T, et F. GODARD (1990). Décohabitation juvénile: stratégies juvéniles et conjoncture de l'existence, dans C. BONVALET et A. M. FRI.
- CASTEL, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité Relationnelle. Dans J. DONZELOT, éd. Face à l'exclusion. Le modèle français. Paris, Editions Esprit.
- GRANOVETTER, r M.S., (1973). The strength of weak ties. American journal of Sociology, n078, PP 1360-1380
- GAULLIER, X. (1992). La machine à exclure. Le Débat, P : 69.
- HERAN, F. (1987). Comment les Français voisinent ., Economie et statistique, 195.
- HERAN, F. (1988). La sociabilité : une pratique culturelle. Economie et statistique, 2/6.

- LAVILLE, J. L., et coll. (1992). Les Services de proximité en Europe. Pour une économie solidaire. Paris, TenSyros.
- LE BRAS, H. (1988). Structures de la famille dans la France actuelle, dans C. BONVALET et P. MERLIN, éd. Transformation de la famille. INED, DREIF, IDEF, Cahier no 120. Paris, PUF.
- MARTIN, C. (1992a). Transitions familiales. Evolution du réseau social et familial après la désunion et modes de régulation sociale. Université de Paris VIII, thèse de doctorat de sociologie, 502 p.
- MARTIN, C. (1992b). Support et affection. Logiques d'échange et solidarités familiales après la désunion. In Revue internationale d'action communautaire, 27/67.
- MICHEL, A., éd. (1978). Les Femmes dans la société marchande. Paris.
- ONS, (2018). Rapport sur la démographie de l'Algérie.
- PERRET, B. (1992). Les limites de l'insertion par le travail. Esprit, 182.
- PITROU, A. (1977). Le soutien familial dans la société urbaine. In Revue Iran Raiser de sociologie, Paris, XVIII .CNRS.
- فاكر محمد الغرابيه وحمود سالم عليماث "التأثيرات النفسية والاجتماعية للطلاق على الأطفال"، مجلة جامعة الشارقة للعلوم الإنسانية والاجتماعية المجلد 9، عدد 2 من 97-119.
- فوزية، براش(1989)،"الصراع النفسي والاجتماعي للمرأة المطلقة في المجتمع الجزائري"، الجزائر
- علالي نسيمه"ظروف ما بعد الطلاق وتأثيرها على التفاعل الاجتماعي للمرأة الجزائرية المطلقة دراسة ميدانية لعينة من المطلقات بولاية ورقلة". <http://dspace.univ-ouargla.dz/jspui/handle/123456789/8826>.